

Université Pierre et Marie Curie - Sorbonne Universités

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

MÉMOIRE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

**Assurance qualité au laboratoire
de Biologie Médicale**

2017-2018

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| AVANT-PROPOS..... | 3 |
| 1- GÉNÉRALITES..... | 4 |
| 2- OBJECTIFS DU MÉMOIRE..... | 5 |
| 2-1 Objectifs institutionnels..... | 5 |
| 2-2 Objectifs d'apprentissage..... | 5 |
| 2-3 Objectifs personnels..... | 5 |
| 3- MÉTHODOLOGIE..... | 5 |
| 3-1 Choix du sujet – Présentation du sujet | 5 |
| 3-2 Consultation des mémoires des promotions antérieures..... | 6 |
| 3-3 Écriture..... | 6 |
| 3-3-1 Généralités..... | 6 |
| 3-3-2 Composition du document..... | 6 |
| 3-3-3 Consignes d'impression et de forme..... | 7 |
| 3-4 Préparation à la soutenance..... | 9 |
| 4- SOUTENANCE..... | 9 |
| 5- ANNEXES..... | 11 |

AVANT-PROPOS

Ce guide explicite les attentes et les exigences de l'Université Pierre et Marie Curie quant au mémoire du diplôme universitaire « Assurance Qualité et Guide de Bonne Exécution des Analyses de Biologie Médicale ».

Il comprend trois parties :

- une partie où sont énoncés les objectifs du mémoire,
- une deuxième partie de conseils sur le choix du sujet, la rédaction du document,
- et enfin une dernière partie présentant la soutenance du travail écrit,

Avant d'entreprendre votre travail, prenez le temps de lire ce guide en entier.

1- GENERALITES

Le diplôme universitaire s'adresse aux biologistes, aux cadres de santé hospitaliers et aux techniciens des laboratoires de biologie médicale publics et privés concernés par le développement de l'Assurance Qualité au laboratoire.

Les objectifs de la formation sont d'acquérir les principes de l'Assurance Qualité et de s'approprier les méthodologies.

La formation se déroule de novembre à juin et est constituée de modules théoriques et pratiques.

La **validation** se fait en octobre par la soutenance orale à partir d'un mémoire écrit dont le sujet aura été validé par le comité pédagogique.

2- OBJECTIFS DU MÉMOIRE

Ils sont de trois ordres.

2-1 OBJECTIFS INSTITUTIONNELS

- Obtenir une note dans le cadre de la validation du DU concerné
- Réaliser le support écrit d'une soutenance orale

2-2 OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- S'approprier les contenus théorique et pratique
- Valoriser et enrichir le cursus de formation
- Apporter une contribution à la connaissance du milieu professionnel

2-3 OBJECTIFS PERSONNELS

- Conduire une réflexion personnelle
- Acquérir une expérience :
 - de travail intellectuel,
 - rédactionnelle et orale,
 - dans la mise en place pratique de l'Assurance Qualité
- Valider et mettre en pratique des connaissances
- Exercer son esprit critique par rapport à son propre service

3- MÉTHODOLOGIE

Processus :

- 1) l'étudiant choisit son sujet en adéquation avec les besoins de la structure où il exerce son activité professionnelle ;
- 2) il le présente lors d'une session devant les enseignants du DU. Au besoin, le sujet est modifié ;
- 3) l'étudiant rédige son mémoire au sein de sa structure. Il peut bénéficier de conseils des enseignants du DU mais il doit trouver lui-même les ressources dont il a besoin pour mener son projet à bien (moyens, encadrement, ...) ;
- 4) l'étudiant soutient son mémoire devant le jury et les autres étudiants du DU.

3-1 CHOIX DU SUJET – PRESENTATION DU SUJET

L'étudiant a deux possibilités pour déterminer son sujet :

- avoir son propre sujet
- choisir un sujet parmi ceux proposés par le comité pédagogique.

Pour être retenu, le sujet doit avoir un caractère de faisabilité pendant la durée impartie et être une des priorités du laboratoire du candidat. Si le sujet a déjà été traité, le candidat doit avoir une approche originale ou se servir des documents existants pour aller plus loin dans son analyse. Les projets de mémoire sont présentés par les étudiants en début d'année lors d'une session spéciale.

Modalités de présentation des sujets de mémoire :

Une journée entière de présentation des sujets de mémoire est organisée au cours des enseignements.

Cette présentation est minutée, elle ne doit pas dépasser 5 minutes, avec 5 diapositives maximum (sur clé USB).

Exemple de modèle de présentation :

- diapo 1 : titre du sujet
- diapo 2 : état d'avancement en assurance qualité de votre structure, votre rôle dans la structure
- diapo 3 : situation du problème
- diapo 4 : moyens envisagés pour résoudre le problème (matériels, humains, ...)
- diapo 5 : calendrier envisagé

La présentation est suivie de 5 minutes de discussion avec les enseignants du DU pour affiner le sujet.

Le fichier de la présentation est à envoyer aux responsables du DU à l'avance.

3-2 CONSULTATION DES MEMOIRES

Les mémoires des dernières sessions sont consultables en ligne sur le site du DU : www.du-qualite-paris6.org.

3-3 ÉCRITURE

3-3-1 Généralités

Quelques principes sont incontournables :

- respect de la langue ;
- respect de la grammaire ;
- vocabulaire précis et adapté.

Si des citations sont faites, l'auteur et l'œuvre doivent être précisés.

Si des sigles et des abréviations sont utilisés : rédiger en clair le terme utilisé la première fois avec l'abréviation entre parenthèse. Cette abréviation peut être utilisée ultérieurement dans le reste du mémoire.

Trois exemplaires sont à prévoir (au minimum):

- un pour le responsable du DU ;
- un pour le rapporteur lors de la soutenance ;
- un pour archivage.

3-3-2 Composition du document

Le mémoire doit comporter **30 pages au maximum** (hors annexes).

- La couverture

Elle comporte les informations citées en annexe I.

Elle est protégée par un encart plastifié transparent.

- La 1^{ère} page

Elle présente une « note au lecteur ».

« Les mémoires des stagiaires du Diplôme Universitaire « Assurance Qualité au laboratoire de biologie médicale » sont des travaux réalisés pendant l'année de formation.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs.

Les travaux ne peuvent faire l'objet d'une publication en tout, ou partie, sans l'accord de l'auteur et du responsable du DU concerné.».

- La 2^{ème} page

Y figurent le nom, prénom, fonction de l'auteur, son lieu d'exercice.

- La 3^{ème} page (non obligatoire) : les remerciements.

Il est classique de présenter des remerciements aux personnes qui ont aidé à la réalisation du travail.

- La 4^{ème} page : le sommaire

Il doit présenter la structure du document avec les principales divisions et leur titre complet (cf. ce guide).

Indiquer à droite le numéro de la page.

- La 5^{ème} page : le glossaire

Il est possible de présenter un glossaire donnant les principales définitions, les abréviations utilisées et leur traduction.

- La suite du document est consacrée au traitement du sujet lui-même. Il doit comporter :

- une introduction
 - * intérêt et objectifs
 - * limites de l'étude
 - * annonce du plan
- le corps du document qui doit traduire une démarche logique comportant
 - * la méthodologie utilisée
 - * les résultats
 - * une analyse et une interprétation
- une conclusion

- La fin du document est consacrée à la bibliographie et aux annexes.

- Le résumé, c'est une contraction fidèle du texte principal, qui doit se limiter à une page et est imprimé en dernière page de couverture (au dos du mémoire).

3-3-3 Consignes d'impression et de forme

- La mise en page

Quelques normes sont à respecter :

- * page format 21 x 29,7 (A4)
- * dactylographie, au recto uniquement (une frappe noire est préférable : meilleure lisibilité ; facilité pour la reproduction)

| | |
|-----------------|--------|
| * marges : haut | 2,5 cm |
| bas | 2,5 cm |
| gauche | 2,5 cm |
| droite | 2,5 cm |

* Police : arial de préférence

* Interlignes : 1,5 lignes

Ce guide respecte cette présentation.

Pour mettre en valeur des mots, chapitres, il est possible de choisir des caractères différents (gras, italique...), d'encadrer...

L'essentiel est d'uniformiser la présentation sur l'ensemble du document.

- La pagination

Elle tient compte de toutes les pages de l'ouvrage, y compris les annexes mais les numéros ne figurent qu'à partir de la page suivant le sommaire.

- La note de bas de page est utilisée pour donner un extrait explicatif d'un ouvrage, d'un texte cité dans la bibliographie.

- Les figures, les tableaux et graphiques

Leur donner un titre, préciser le sens des abréviations.

Si une feuille d'un format supérieur à 21 x 29,7 est utilisée, elle doit être repliée en laissant une marge à gauche.

Ne doivent figurer dans le corps du texte que les éléments importants pour la compréhension du développement, sinon les renvoyer en annexe.

- La bibliographie

Elle présente les références :

- de tous les documents cités dans le mémoire (livres, articles de revues, dossiers, rapports, textes de lois)

- des études d'intérêt général qui ont alimenté la réflexion.

Elle est présentée par ordre de citation dans le texte, selon des normes à respecter :

Pour un ouvrage :

Nom, Prénom, Titre de l'ouvrage, Éditeur, Lieu, année de publication.

Pour un article de revue :

Nom, Prénom « Titre de l'article », Nom du périodique, date exacte et numéro du volume, Éditeur, pages de début et de fin d'article.

Article publié dans un ouvrage collectif :

Nom, Prénom, « Titre de l'article », Nom de l'ouvrage collectif (Encyclopédie, compte-rendu de colloques...), Éditeur, année de publication, pages de début et de fin de l'article.

Cas particuliers

- le nom de l'auteur n'est pas précisé : commencer par le nom de l'ouvrage.
- le lieu d'édition n'est pas inscrit → [s.l]
- le nom de l'éditeur n'est pas mentionné → [s.n]
- la date est inconnue : date approximative suivie d'un point d'interrogation (1991 ?) ou [s.d].

Article issu d'Internet

Indiquer l'adresse du site – l'auteur – la date de l'article

- Les annexes

Elle apportent une information complémentaire au lecteur.

Peuvent y figurer :

- les outils utilisés (questionnaire, guide d'entretien, guide d'une enquête...)
- les textes officiels (si ces textes sont difficiles à obtenir)
- les résultats d'études.

Elles sont numérotées (I, II, III, ...) et annoncées dans le texte (ex : cf. annexe I).

Il faut inclure un sommaire des annexes précédant leur présentation (cf. ce guide).

3-4 PREPARATION A LA SOUTENANCE

La soutenance sert d'introduction à la discussion.

Elle doit respecter **impérativement** la durée de **10 minutes**. Elle répond aux questions suivantes :

- pourquoi ce travail ?
- démarche utilisée
- synthèse du mémoire
- difficultés et limites
- conclusion

Cette soutenance se fait avec support audiovisuel (transparents et rétroprojection) et/ou informatique (PowerPoint et vidéo projection).

Pour cela, quelques principes pour la composition de transparents/diapositives :

- Rédaction des documents :

- Employer le verbe à l'infinitif
- Éviter les parenthèses
- Remplir l'espace
 - * Règle 6/6
 - 6 lignes maximum – 6 mots par ligne (annexe II)
 - * Règle 4 colonnes maximum – 6 lignes (annexe II)

* Présentation d'un camembert (annexe III)

→ 5 à 7 secteurs

→ légendes à l'extérieur

- Il ne faut pas utiliser plus de deux polices de caractères différentes. Il ne faut pas abuser des lettres capitales.

- En cas de présentation à l'aide du vidéoprojecteur, le fichier doit être de format PowerPoint (Microsoft®). Il est recommandé de ne pas abuser des animations. Le fichier doit être apporté sur clé USB (pas de disquette ou CD).

4- SOUTENANCE

Le Responsable du DU aura auparavant déterminé :

- le rapporteur du travail (qui aura eu communication auparavant du document) ;
- l'ordre de passage des stagiaires.

Cette soutenance se passe devant les membres du comité pédagogique et les autres stagiaires. L'étudiant présente pendant 10 minutes puis le jury s'entretient avec lui pendant 10 minutes.

Le jury est composé des membres du comité pédagogique.

Il est particulièrement tenu compte, lors de la délibération, de l'avis du rapporteur.

L'évaluation se fait selon une grille, outil d'aide à l'évaluation (Annexe IV).

La communication des résultats se fera lors de la réunion du bilan de l'enseignement organisée rapidement après la soutenance. Elle se fait sous forme de mention (absence de mention à mention TB).

En cas de non validation, il peut être demandé au stagiaire, de compléter ou modifier son document écrit ou sa présentation orale.

Dans ce cas, une nouvelle soutenance est organisée.

5- ANNEXES

| | | |
|------------|--------------------------------------|----|
| Annexe I | Page de couverture | 16 |
| Annexe II | Les règles et les exemples | 17 |
| Annexe III | Les règles et les exemples (suite) | 18 |
| Annexe IV | Les critères d'évaluation du mémoire | 19 |

Annexe I

Page de couverture

Université Pierre et Marie Curie -
Sorbonne Universités

MÉMOIRE
POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE
« ASSURANCE QUALITÉ AU LABORATOIRE
DE BIOLOGIE MÉDICALE »

TITRE

Nom - Prénom de l'auteur

Année

Annexe II

Les règles et les exemples

* Règle 6/6

| |
|---|
| <p><u>Assistance Publique – Hôpitaux de Paris</u></p> <p>10 % de l'hospitalisation publique en France</p> |
|---|

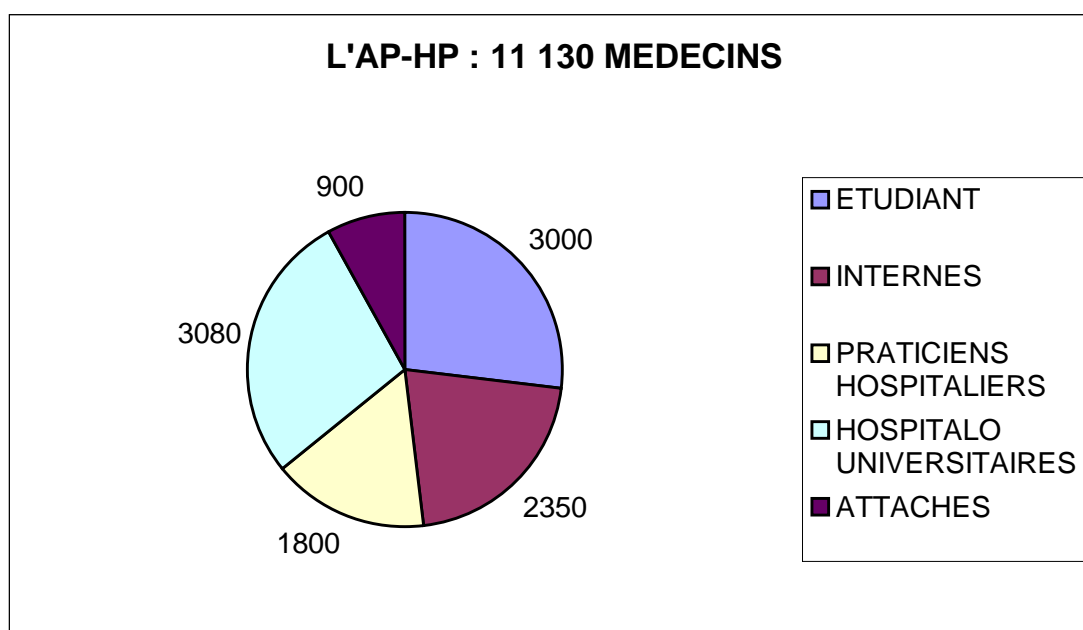
* Règle 4 colonnes/6 lignes

| <u>IFSI : nombre d'entrées et de diplômes</u> | | |
|---|---------|----------|
| Nombre d'élèves | Entrées | Diplômes |
| 1987 | 1531 | 1745 |
| 1988 | 1376 | 1714 |
| 1989 | 1514 | 1798 |
| 1990 | 1541 | 1486 |
| 1991 | 1348 | 1952 |
| 1992 | 1480 | 2265 |

Annexe III

Les règles et les exemples

Camembert



Annexe IV

Critères d'évaluation du mémoire

Écrit /12

Fond (4)

- Les résultats obtenus par les stagiaires sont positifs et permettront une amélioration effective de l'assurance qualité dans le laboratoire.

Méthodologie (4)

- Le sujet est en lien avec une problématique de terrain
- Les concepts et méthodes sont compris et bien utilisés dans le travail
- La méthodologie employée est cohérente
- Les informations recueillies sont pertinentes

Forme (4)

- Les normes sont respectées (nombre de pages, orthographe, syntaxe, présentation attractive)

Oral /8

Présentation (4)

- Respect du temps*
- Clarté de la présentation et qualité des supports
- L'auteur sait porter un regard critique

Argumentation (4)

- Le stagiaire prend en compte les remarques du jury et répond aux questions de façon adaptée

*si le temps est largement dépassé (+ 5 minutes), le président du jury met fin à la présentation